

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE



Publication bimestrielle du
Comité international de la Croix-Rouge
au service du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, d' h.c. *rer. pol.* de l'Université de Fribourg (Suisse), d' h.c. en relations internationales de l'Université de Minho, Braga (Portugal), *président* (membre depuis 1986)
- MM. MAURICE AUBERT, docteur en droit, *vice-président* (1979)
CLAUDIO CARATSCH, licencié ès lettres, *vice-président* (1990)
- MM. ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthur (1973)
RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences (1979)
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)
HANS HAUG, docteur en droit, professeur honoraire de l'Ecole des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall, ancien président de la Croix-Rouge suisse (1983)
PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier (1984)
ANDRÉ GHELFI, ancien secrétaire central et vice-président de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie (1985)
- M^{me} RENÉ GUI SAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie» international, membre de la fondation suisse *Pro Senectute*, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- M^{me} ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, chargée de cours à la Faculté de droit de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, *lic. iur.*, chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien Procureur Général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse *Pro Juventute* (1987)
- M^{me} LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)
- M^{me} SUSY BRUSCHWEILER, infirmière, directrice de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau, présidente de l'Association Suisse des directrices et directeurs d'Ecoles de Soins infirmiers (1988)
- MM. JACQUES FORSTER, docteur en sciences économiques, professeur directeur de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève (1988)
PIERRE LANGUETIN, licencié ès sciences économiques et sociales, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, ancien président de la direction générale de la Banque nationale suisse (1988)
JACQUES MOREILLON, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout, ancien Directeur général au CICR (1988)
MAX DAETWYLER, licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, «Scholar in Residence», International Management Institute (IMI) de Genève (1989)
MARCO MUMENTHALER, docteur en médecine, professeur ordinaire de neurologie, recteur de l'Université de Berne (1989)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. CORNELIO SOMMARUGA, *président*

M. CLAUDIO CARATSCH
M. RUDOLF JÄCKLI
M. PIERRE KELLER
M. ANDRÉ GHELFI
M^{me} ANNE PETITPIERRE

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

JANVIER-FÉVRIER 1991
N° 787

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

| | |
|--|-----------|
| Politique humanitaire et activités opérationnelles du CICR | 5 |
| Frédéric Maurice et Jean de Courten: L'action du CICR en faveur des réfugiés et des populations civiles déplacées | 9 |
| Conflit au Moyen-Orient — Appels du CICR | 23 |
| Quelques aspects juridiques du conflit armé au Moyen-Orient | 30 |
| Nouvelles du Siège | 33 |
| — Elections | 33 |
| — Visites officielles au Siège | 33 |
| Missions présidentielles. | 34 |
| Hommage à Frédéric Siordet | 36 |

ONU ET CICR

| | |
|---|-----------|
| Christian Koenig: Considérations juridiques sur le statut d'observateur du CICR auprès des Nations Unies | 39 |
|---|-----------|

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

CROIX-ROUGE SUÉDOISE

| | |
|--|----|
| Els Marie Andrée Sundelöf et Ingrid Sandin: L'école d'infirmières de la Croix-Rouge | 53 |
| Réunions statutaires du Mouvement (Genève, 16-24 octobre 1990). | 58 |
| Séminaire pour journalistes asiatiques (Kuala-Lumpur, Malaisie, 14-15 novembre 1990) | 61 |

FAITS ET DOCUMENTS

| | |
|--|----|
| XV^e Table Ronde de l'Institut international de droit humanitaire (San Remo, 4-8 septembre 1990) | 63 |
| I^{re} Conférence internationale sur les brûlures et les catastrophes d'incendies (Palerme, Sicile, 25-28 septembre 1990) | 78 |
| Participation aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève: | |
| — Le Canada ratifie les Protocoles | 81 |
| — Adhésion aux Protocoles de la République du Paraguay | 86 |
| Etats parties aux Protocoles du 8 juin 1977 (Liste arrêtée au 31 décembre 1990) | 87 |

LIVRES ET REVUES

| | |
|---|-----|
| L'enfant dans la guerre (éd. Laurent Marti et Jean-Pierre Gaume) . . . | 92 |
| Arms Control at Sea (Contrôle des armements en mer) (Rear Admiral J.R. Hill) | 94 |
| Nouveau périodique de langue allemande sur le droit humanitaire: <i>Humanitäres Völkerrecht — Informationsschriften</i> | 96 |
| Adresses des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge | 101 |

Le numéro de **mars-avril 1991** de la **Revue** sera consacré à:

MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

- Mise en œuvre du droit humanitaire et souveraineté nationale
- Mesures nationales de mise en œuvre
- Commission internationale d'établissement des faits
- Répression des infractions au droit humanitaire

PRÉSENTATION DES ARTICLES POUR LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

La Revue internationale de la Croix-Rouge invite ses lecteurs à lui adresser des articles relatifs aux divers centres d'intérêt humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ceux-ci seront pris en considération en fonction de leur valeur et du programme annuel thématique de la *Revue*.

- Les manuscrits peuvent être présentés en *français* ou en *anglais* ou en *espagnol* ou en *arabe* ou en *allemand*.

Les textes seront dactylographiés en double interligne et ne devront pas dépasser 25 pages, soit 6 000 mots. L'envoi de disquettes sera très apprécié.

- Toutes les notes, *au maximum 40*, seront numérotées à la suite tout au long de l'article. Il est recommandé de les présenter à la fin du texte, dactylographiées en double interligne.

- Les références bibliographiques comprendront au minimum les indications suivantes: a) pour les livres, initiales et nom de l'auteur (dans cet ordre), titre de l'ouvrage (souligné), lieu de publication, maison d'édition et année de publication (dans cet ordre), puis numéro de la page (p.) ou des pages (pp.) auxquelles on se réfère; b) pour les articles, initiales et nom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique (souligné), lieu de publication, date du numéro et page (p.) ou pages (pp.) auxquelles on se réfère. Les titres des articles, des livres et des périodiques seront indiqués dans la langue originale.

- Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

- Les ouvrages envoyés à la rédaction seront mentionnés dans la liste des publications reçues et, s'il y a lieu, feront l'objet d'un compte rendu.

- Les manuscrits, la correspondance relative à la publication et les demandes d'autorisation de reproduire des textes parus dans la *Revue* seront adressés au rédacteur en chef.

Les articles, études et autres textes signés émanant de sources autres que le CICR n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le CICR souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION DE LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Numéros épuisés: n° 1 (décembre 1869) à n° 73 (janvier 1925); n° 75 (mars 1925) à n° 77 (mai 1925); n° 79 (juillet 1925) à n° 82 (octobre 1925); n° 84 (décembre 1925) à n° 88 (avril 1926); n° 90 (juin 1926) à n° 137 (mars 1930); n° 139 (juillet 1930) à n° 260 (juin 1941); n° 262 (août 1941) à n° 437 (mai 1955); n° 439 (juillet 1955) à n° 443 (novembre 1955); n° 447 (mars 1956) à n° 450 (juin 1956); n° 452 (août 1956) à n° 459 (mars 1957); n° 464 (août 1957); n° 466 (octobre 1957) à n° 469 (janvier 1958); n° 471 (mars 1958) à n° 474 (juin 1958); n° 480 (décembre 1958); n° 488 (août 1959); n° 496 (avril 1960); n° 508 (avril 1961); n° 526 (octobre 1962); n° 575 (novembre 1966); n° 578 (février 1967); n° 587 (novembre 1967); n° 592 (avril 1968); n° 599 (novembre 1968); n° 601 (janvier 1969) à n° 603 (mars 1969); n° 610 (octobre 1969); n° 611 (novembre 1969); n° 613 (février 1970); n° 620 (août 1970); n° 6121 (septembre 1970); n° 631 (juillet 1971); n° 663 (mars 1974); n° 665 (mai 1974); n° 675 (mars 1975); n° 676 (avril 1975); n° 693 (septembre 1976); n° 696 (décembre 1976); n° 701 (mai 1977); n° 704 (août 1977) à n° 706 (octobre 1977); n° 708 (décembre 1977) à n° 710 (mars-avril 1978); n° 712 (juillet-août 1978); n° 713 (septembre-octobre 1978); n° 719 (septembre-octobre 1979); n° 723 (mai-juin 1980) à n° 725 (septembre-octobre 1980); n° 727 (janvier-février 1981); n° 730 (juillet-août 1981); n° 731 (septembre-octobre 1981); n° 740 (mars-avril 1983); n° 741 (mai-juin 1983); n° 751 (janvier-février 1985); n° 753 (mai-juin 1985); n° 757 (janvier-février 1986).

Les autres numéros sont disponibles au prix de Fr. 1 l'exemplaire (port en sus).

Les commandes sont à adresser à la Revue internationale de la Croix-Rouge, 19, av. de la Paix, CH-1202 Genève.